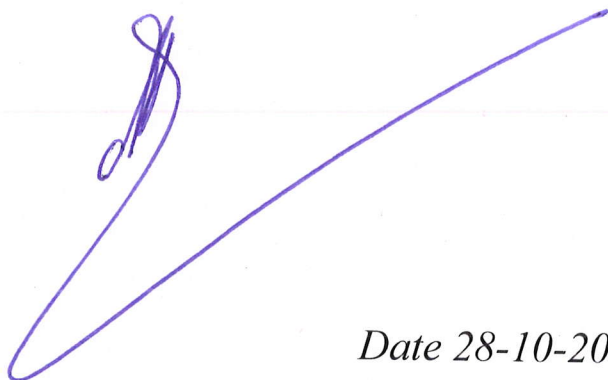


***Procès-verbal d'évaluation et d'attribution pour l'acquisition de
fournitures,***

Procès-Verbal N° 07

**Objet : Fourniture de Réservoir en Polyéthylène de
Réserve 4m³ /Série 08-2025.**



Date 28-10-2025

Procès-verbal d'attribution de marché

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 28/10/2025 à 12 heures 45 GMT, la Commission ad hoc de la Région de Nouakchott, s'est réuni dans les locaux de la Région de Nouakchott pour procéder à l'évaluation des offres reçus dans le cadre de la procédure d'appel à la concurrence le dossier de consultation concurrentielle des candidats relatif la **fourniture de réservoir en polyéthylène de réserve 4m³ /Série 08-2025**.

Etaient présents

M

Chiphaly el Nakrouh

Président

Membres :

Mamou elmad

M

Cheikh el Samba

M

Abdoulaye Saïdou Sy

M

Salah el Mokmedine est désigné Secrétaire de séance

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des soumissions reçues suite au dépouillement de la consultation citée plus haut.

Il ressort de cet examen que :

- Les entreprises suivantes ont répondu dans les délais imposés :
 - ETS GENERAL COMMERCE GENERAL
 - RIMFIBRE
 - ETS CHEIK SAAD COMMERCE GENERAL
- Les offres ont été ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires suivants :
 - NEANT
 - NEANT
 - NEANT

Un procès-verbal d'ouverture des plis a été dressé par la Commission ad hoc.

Il a été signé par l'ensemble des personnes présentes.

La commission a par la suite, procédé à l'examen détaillé des offres.

1. Examen de la conformité des offres

Il consiste en la vérification de la conformité des éléments suivants :

- Soumission complétée et signée ;
- Délai de validité des offres ;

2. Qualification des soumissionnaires

L'élément justifiant la capacité du soumissionnaire à exécuter la commande est :

- Copies des attestations de livraison de fournitures similaires ou exécution de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.
- Le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux tenant lieu de délai contractuel d'exécution.

3. Conformité des fournitures,

Elle consiste à vérifier que toutes les fournitures, tous les travaux et services que le soumissionnaire se propose d'exécuter ou de livrer en exécution de la commande sont conformes aux spécifications du Devis Descriptif Quantitatif Estimatif (DDQE). Il s'agit des éléments suivants :

- Caractéristiques techniques des fournitures, à acquérir ;
- Prospectus ;
- etc.

N.B. : Toute offre ne remplissant pas ces critères sera rejetée.

- A l'issue de cet examen, RIMFIBRE a été retenu pour l'évaluation

Les soumissionnaires exclus pour une évaluation sont :

- ETS GENERAL COMMERCE GENERAL ; motifs du rejet attestation similaire et planning non fournies
- ETS CHEIK SAAD COMMERCE GENERAL : motif du rejet attestation similaire

Nb : les autres ne répondent pas à l'un critère exigé par le dossier type de la constatation

Pour l'examen des points 1, 2 et 3, voir tableau n°1 en annexe.

4. Evaluation et comparaison des offres :

L'évaluation des offres va se faire sur la base des critères suivants :

- a) Vérifier que l'offre est complète (tous les éléments désignés au DDQE sont chiffrés), une offre ne présentant pas tous les éléments sera jugée non conforme
- b) Corriger toute erreur de calcul :
- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
 - Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi ;

Les résultats de cette évaluation financière sont contenus dans le tableau n°2 en annexe.

Conclusion

Sur la base de l'évaluation des offres, la commission ad hoc à juger l'offre de RIMFIBRE Conforme aux exigences du dossier. Son offre d'un montant d'**un million deux cent soixante-seize mille (1.276.000) MRU TTC** est le moins disant et par conséquent la commission ad hoc propose l'attribution à sa faveur du marché susmentionné.

Le classement des offres financière est contenu dans le tableau n°3.

Ce procès-verbal est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la Région de Nouakchott.

Un délai de recours de trois (3) jours ouvrables est observé par la Commission

Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire précitée devient définitive.

Le Président :

Chrysothé et Mahyoub

Président

Les membres :

Moussa Mohamed

Membre

Chakir el Samir

Membre

Abdoulaye Saidou Sy

Membre

Soumaila Mohamed Lemine

Le Secrétaire de séance :

Tableau n°1 : Examen de la conformité des offres et qualification du soumissionnaire

Documents à vérifier	Soumissionnaires		
	ETS GENERAL COMMERCE GENERAL	- RIMFIBRE	- ETS CHEIK SAAD COMMERCE GENERAL
Soumission complétée et signé	FC	FC	FC
DDQE complété et signé	FC	FC	FC
Délai de validité de l'offre	FC	FC	FC
Copies des attestations de livraison de fournitures similaires au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.	NF	FC	NF
Le planning de livraison	NF	FC	FC

Lors de l'évaluation des offres, le tableau sera renseigné avec les abréviations ci-dessous :

- F=fourni ;
- NF=non fourni
- FNC=fourni non-conforme ;
- SO=sans objet ;

[Handwritten signatures and marks in blue ink, including a large signature and several initials.]

Tableau n°2 : Evaluation financière des offres

		<i>Soumissionnaires</i>	
	- RIMFIBRE		
<i>Montant de l'offre lu publiquement</i>	1.276.000		
<i>Erreur de calcul</i>	<i>SO</i>		
<i>Montant corrigé</i>	1.276.000		

Tableau n°3 : Classement des offres et attribution

<i>Soumissionnaires</i>	<i>Montant de l'offre lu publiquement</i>	<i>Montant corrigé de l'offre</i>	<i>Rang</i>	<i>Attributaire Proposé</i>
RIMFIBRE	1.276.000	<i>SO</i>	<i>1</i>	RIMFIBR